



LE MOT DU MAIRE

Il y a quelques jours les 73 élèves de l'école partaient en vacances. A la rentrée de septembre ils seront plus nombreux à réintégrer les locaux. Malgré une hausse d'effectifs nous allons perdre un poste d'enseignant. Face à cette incohérence, nous avons adressé un courrier à l'Inspectrice d'Académie, directrice des services de l'Education Nationale. Elle nous a informé qu'il y aurait un comptage des élèves à la rentrée prochaine. Suite à de nouvelles inscriptions, nous avons sollicité un rencontre avec Mme l'inspectrice, et, au moment où j'écris ces propos, nous n'avons pas eu de réponse à notre sollicitation.

Il y a quelques semaines le Conseil Municipal votait le budget 2019. C'est un budget ambitieux. En effet le cumul des deux sections, fonctionnement et investissement s'élève à plus de 1 700 000 €. Concernant les charges de fonctionnement elles sont bien maîtrisées, puisqu'en très légère baisse par rapport à celles du budget 2018.

Pour la section d'investissement les programmes sont conséquents.

- aménagement cœur de village de Clairvaux,
- travaux à la salle d'animation à Clairvaux : les entreprises ont été retenues et le chantier devrait débiter en septembre. Ces travaux consistent à l'ajout d'une cuisine ainsi que de toilettes publiques,
- l'adressage et la numérotation des rues sur l'ensemble de la commune,
- revêtement de deux voies à Bruéjous (Carrière cave et voie située au dessus de l'école)
- création de sanitaires à Bruéjous (dans le local communal, place de la Paix)
- extension du cimetière à Bruéjous,
- travaux de restauration sur des bâtiments patrimoniaux (Tour de Clairvaux, Eglise de Panat) avec la signature à venir de conventions tripartites Fondation du Patrimoine, Commune et Associations (« Amis de Clairvaux » et « Amis et Habitants de Panat »).

Toutefois, malgré ces investissements importants, le conseil municipal n'a pas augmenté le taux des taxes pour l'année 2019.

Bonne lecture et très bon été à toutes et à tous.

Très amicalement.
Jean-Marie LACOMBE

IMPORTANT

Si vous souhaitez rencontrer les élus

**Le maire et les adjoints sont présents à la mairie tous les lundis matin de 9h à 10 H.
Vous pouvez également contacter le secrétariat de mairie qui organisera un rendez-vous.**

Voirie communale

Travaux programmés en 2019 sur la voirie communale :

- curage des fossés de la route de Sarrus.
- sécurisation du parking du stade le long de la RD 57 (route départementale) ; une délimitation par bicouche calcaire de 0.40 m de large sur toute la longueur sera effectuée.
- reprise d'accotement au lotissement les Bruyères.
- goudronnage du chemin au-dessus de l'école.
- goudronnage du chemin de Carrière Cave.
- PATA (point à temps automatique), rebouchage des trous et goudronnage ponctuels.

Bâtiments communaux

Travaux programmés au niveau des bâtiments communaux :

- Ecole : nous avons sollicité l'assurance « dommage ouvrage » pour financer la réparation d'un problème d'étanchéité au-dessus des WC des CM2. L'entreprise Delbes SARL a été choisie pour effectuer ces travaux prochainement.
- Extension salle des fêtes ADY (cuisine et WC public) : 2 consultations des entreprises ont été réalisées, la 1^{ère} consultation n'ayant pas permis de répondre à l'ensemble des lots visés. A ce jour, toutes les entreprises sont retenues. Un planning doit être arrêté par le maître d'œuvre en concertation avec les entreprises choisies et la mairie. Ce Chantier sera engagé à la fin de l'été.

Rappel

Nous profitons de cette lettre d'informations pour vous rappeler qu'il est impératif d'évacuer les véhicules en stationnement permanent sur la voie publique, pour les raisons suivantes :

- difficulté pour le nettoyage des rues et des places.
- sécurité.
- manque de place pour stationner.
- pollution visuelle.

Opération cœur de village - Clairvaux

Les travaux avancent bon train. Les ruelles, la place de l'église seront bientôt terminées. Reste à faire : la place du Mansois et la place de l'ancienne école. Pour cette dernière, le chantier est plus long (pavage, cheminement piéton, fosse à plantations). A priori, les travaux dans le village devraient être terminés pour la fête d'été. A noter que Chacun d'entre vous peut faire remonter ses remarques à la mairie. Les plantations sont prévues à l'automne.

Les travaux concernant le tronçon entre l'ancienne place de l'école et la salle des fêtes se feront en suivant ainsi que l'abri au niveau de l'ancienne bascule.

Nous vous rappelons qu'il est interdit de stationner dans les rues. Merci également de laisser libre les passages pour les piétons. Il en va de même pour les trottoirs : priorité aux piétons, aux poussettes, aux fauteuils roulant,...

Compte-rendu Réunion publique - Bruéjols 24 mai 2019

Opération cœur de village

Ouverture de la réunion par le monsieur le maire, qui rappelle la procédure Cœur de Village (tranche ferme / tranche optionnelle) et les prescriptions du Cabinet Pronaos. Suite au débat, les principaux enseignements à retenir :

- les personnes présentes ne sont pas favorables à certains aménagements proposés place de de l'Eglise
 - déplacement de la croix : une réflexion s'avère nécessaire au préalable.
 - il paraît opportun d'intégrer au périmètre de l'opération cœur de village certaines ruelles non encore prises compte (accès fermé actuellement par un grillage...) et la partie vieux porche - Pantarelle non inclus à ce jour dans les plans de l'architecte.
- Pour rappel, le dossier final devra être finalisé pour février 2020 en vue de solliciter la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR).*

Il est prévu d'organiser une nouvelle réunion publique pour tenir la population informée de l'avancée de la démarche.

Terrain Ordre de Malte / Parking place de la Paix
Il est précisé que la commune est propriétaire du terrain y compris la partie « verger ». L'objectif vise à engager une réflexion globale pour arrêter les aménagements à privilégier. La réflexion devra également prendre en compte le stationnement (places de parking) et la nécessité d'un aménagement spécifique pour « cacher » les containers poubelle. Une petite partie de ce terrain pourra être vendue au propriétaire riverain pour améliorer la sécurité des usagers de la RD 57.

WC Publics

Il est rappelé que les WC publics se feront au local communal place de la Paix ; en attente de la subvention demandée dans le cadre de la DETR. Il est également rappelé qu'il y a un problème de disponibilité de WC lors des manifestations organisés dans le village.

Chemin Carrière Cave

La question se pose de la création d'un sens unique et du sens à privilégier. A cet effet, une concertation doit être organisée auprès des riverains.

NB : Cette réunion a eu lieu le 28 juin dernier et une expérimentation va maintenant être mise en place.

Sécurisation

Deux réflexions sont à engager :

- sécurisation du carrefour des Combelles (rétrécissement ?).

- arrivée de la route de Balsac : quel aménagement au niveau de la « Vierge ».

A noter qu'un marquage au sol est prévu concernant le « céder le passage » place de l'église. La sécurisation demeure un enjeu important pour le village.

Restauration du patrimoine communal Tour de Clairvaux et église de Panat

Concernant la tour de Clairvaux, des travaux de sécurisation et de restauration sont envisagés. A cet effet, un programme de travail a été élaboré au travers de 3 phases successives. Un avis de l'Architecte des Bâtiments de France est attendu afin de bien valider le scénario technique envisagé. En vue de financer une partie de ces travaux, il a été décidé de faire appel à l'épargne locale. Un dossier a été déposé dans ce sens auprès de la Fondation du Patrimoine. Il est à l'heure actuelle en cours d'instruction. Des subventions publiques pourront également être sollicitées en complément.

Une démarche similaire a été initiée concernant l'église de Panat dont la 1^{ère} tranche visera des travaux d'entretien de la toiture et de pose de chenaux. Un dossier a aussi été déposé à cet effet auprès de la Fondation du Patrimoine. Il est également en cours d'instruction.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des suites de ces 2 démarches et des conditions vous permettant de participer financièrement, si vous le souhaitez, à ces projets de restauration de notre patrimoine communal.

Adressage et numérotation des rues

Le conseil municipal a décidé de procéder à l'adressage et la numérotation des rues sur l'ensemble de la commune afin de faciliter l'intervention des services de secours, la gestion des livraisons et le déploiement, prochainement de la fibre, sur le territoire.

Les travaux réalisés par la commission composée d'élus en charge du projet ont été présentés à la population lors de la cérémonie des vœux. La numérotation étant en phase d'être finalisée, vous recevrez prochainement un courrier vous confirmant votre nouvelle adresse. La collectivité prendra en charge l'achat des plaques de rues ainsi que des numéros. Ces derniers seront à retirer à l'accueil de la mairie et à positionner sur les boîtes à lettre ou murs des propriétaires ; la pose sera à la charge de l'habitant.



Ecole Bruéjous /Clairvaux

Une année scolaire se termine, riche de devoirs, d'apprentissages divers, de sorties culturelles ou sportives avec en apothéose le séjour organisé tous les 2 ans. Cette année : la Provence romaine, pendant 3 jours de Nîmes à Beaucaire en passant par le Pont du Gard, n'aura plus de secrets pour les 49 enfants. Ce séjour est financé par l'Association des Parents d'élèves, le Conseil Départemental, la commune de Clairvaux et les parents.

Les enseignantes : Candice CORP, Emmanuelle BAUDOUIN, Karine SUCRET vont nous quitter et seront remplacées par Valérie BRUN et Valérie BIBAL (directrice). Ces 2 dernières avec Aude BERNIER assureront la prochaine rentrée des 76 élèves mais avec 3 classes uniquement puisque l'Education Nationale nous a annoncé la suppression d'un poste d'enseignant en septembre.

Terrain Multi-activités

A côté du terrain de foot, du court de tennis, d'une table de ping-pong, d'un barbecue, de tables de pique-nique, cet espace situé entre les 2 villages de Clairvaux et Bruéjous relié par un chemin piétonnier va encore évoluer avec d'autres projets en cours de réflexion

Recrutement

Suite à la demande de la mise à disponibilité de droit d'un agent des services techniques, la collectivité a recruté un agent, Mr VIALACRES Philippe, en contrat à durée déterminée, à temps non-complet (28h par semaine) et ce pour une durée d'un an. Il est présent le mardi après-midi, le mercredi, le jeudi et le vendredi.

Etat Civil 2018

- Naissances : 7
- Décès : 22
- Mariages : 3



Autorisations d'Urbanisme

Il semble bon de rappeler que la construction ou les travaux que vous envisagez doivent être conformes aux règles contenues dans le Plan Local d'Urbanisme.

Elles sont relatives à l'utilisation des sols, à l'implantation, la destination, la nature, l'architecture, les dimensions, l'assainissement des constructions et à l'aménagement de leurs abords. La délivrance d'une autorisation constitue pour la commune la possibilité de vérifier la conformité de ces règles avec le projet.

Selon l'importance ou la nature des travaux, il faudra déposer une demande de permis de construire ou une déclaration préalable. Des précisions peuvent vous être apportées en mairie.

Sachez, qu'il est nécessaire d'obtenir un permis de construire :

- pour une construction nouvelle de plus de 20m²
- pour l'extension d'un bâtiment de plus de 20m²

Il conviendra de déposer une déclaration préalable afin de :

- construire moins de 20 m² de surface de plancher (abri de jardin,...)
- créer, agrandir ou fermer une ouverture
- procéder à des travaux de ravalement ou de modification de l'aspect extérieur (remplacement menuiseries, réfection toitures,...)
- construction d'une piscine

La composition du dossier est sensiblement la même pour ces deux types de demande, seul le délai d'instruction est différent.

Le dossier de demande préalable ou de permis de construire est à déposer à la Mairie du lieu où sont envisagés les travaux.

Dès l'obtention de l'autorisation, celle-ci doit impérativement faire l'objet d'un affichage sur le lieu des travaux.



Associations

Les Gastadous

Les Gastadous assurent les activités périscolaires en accueillant les enfants de 7h30 à 8h50, pendant le repas de midi ainsi que le soir de 17h à 18h45. Pendant ces moments, les enfants peuvent participer à des animations diverses : gastadej' (petits déjeuners pour apprendre à déjeuner autrement même à l'aveyronnaise avec tripoux !), lire et faire lire pendant la pause de midi avec Myriam et Florence, accompagnement éducatif (aide aux devoirs) avec des bénévoles 2 soirs par semaine... Si vous êtes disponibles les bénévoles sont toujours les bienvenus !

Les Gastadous ont proposé de nombreuses activités durant cette année scolaire.

- Les mercredis et vacances avec des sorties (luge à Laguiole, rollers, trampoline Park, poney...)
- Les ateliers du mercredi matin en plus de l'accueil de loisirs : éveil musical, atelier autour du papier, et Qi Gong.
- Le baby sport (atelier de motricité pour les tout petits) fonctionne depuis la rentrée de septembre.

Ces activités ont rapporté un franc succès auprès des enfants et seront renouvelées pour la rentrée de septembre avec de nouveaux projets.

Des séjours d'été sont organisés comme chaque année : à Najac pour les 6 /9 ans
A Gramat pour les 10/12 ans (il reste des places !) et en Corse pour les ados.

Nous proposons aussi une sortie culturelle à Albi le vendredi 5 juillet avec au programme visite culturelle de la ville d'Albi puis festival Pause guitare avec les groupes "trois cafés gourmand, un Zazie, un boulevard des airs et Soprano" Il reste quelques places pour les jeunes de partir de 13 ans !

Le centre de loisirs est ouvert du 8 juillet au 2 août à Balsac puis du 19 au 30 août à Bruéjouls. Des sorties piscine et accrobranche sont prévues ainsi que de nombreuses activités autour des jeux d'eau, de la fête foraine et des aventuriers

Les Gastadous c'est aussi l'accompagnement du Conseil Municipal Enfants :

- Le Conseil Municipal Enfants, élu de 2015 à 2017 (Dorian ALAZARD, Valentin GIRODON, Lisa BOZZOLA, Quentin RUS, Alicia LAVERNHE, Lino COMBY, Paula NOWITZKI, Jade NOWITZKI, Justine GIRODON, Tom VERHNES) a initié le projet de création du terrain Multi activités ou city stade. Les bénéficiaires de leurs actions ainsi que des subventions du Conseil Départemental, de l'Etat sous la forme de Dotation d'Equilibre au Territoire Rural (DETR) et de la Commune de Clairvaux d'Aveyron en ont permis la réalisation. La finalisation a pu se réaliser pendant ces dernières vacances par la peinture du mur délimitant le terrain.

Après un concours de dessin et avec l'aide du graphiste Yannick JEHEL, d'Eiko Création, ils ont exprimé tous leurs talents encadrés par Magali animatrice des Gastadous pendant ces dernières vacances.

Ce lieu est ouvert à tous petits et grands, la seule consigne est d'en respecter le lieu.

- Le Conseil Municipal Enfants élu de 2017 à 2019 (Manon AURIOL, Maylin MAYANOBE, Nino BOZZOLA, Mélissa RUS, Gaspard JEANTET, Lenny LEPILEUR ALARY, Noa BOUTONNET) a mis en place une ludothèque en proposant des soirées jeux de société. Des prêts de jeux de société sont disponibles gratuitement et ouverts à tous, n'hésitez pas à consulter les Gastadous !

- Mardi 11 juin un nouveau Conseil Municipal Enfants a été élu (Paulin MOULY, Ema CAMPOS, Clément ROUSSET) et saura nous surprendre par leurs nouveaux projets
Le Conseil Municipal Enfants travaille de concert avec le CME de Balsac en proposant des actions communes.

Demande de renseignements: 06 47 58 67 86
Ou gastadoussep@gmail.com

Bibliothèque

L'année 2018 a vu s'embellir la montée d'escalier et l'intérieur de la bibliothèque, avec l'exposition des toiles d'André VERRET. Nous adressons nos plus vifs remerciements à son frère Roland pour le don de ces toiles « reflets des eaux de la rivière Ady » au village de Clairvaux et pour le don de

nombreux ouvrages et CD qui vont enrichir le fonds de la bibliothèque.

Cette année a été riche en événements, puisque, outre les prêts réguliers de livres, albums, BD, CD, DVD et revues pour tous les âges, nous avons organisé deux spectacles de contes pour adultes avec les conteuses à la Coccinelle, un rallye de Noël pour les familles et quatre matinées d'accueil de classes proposant chacune trois ateliers différents.

Nos rayons se sont encore enrichis de parutions nouvelles, grâce à la dotation municipale. La Médiathèque Départementale de l'Aveyron continuant de prêter un grand nombre d'ouvrages, grâce au passage du Bibliobus, deux fois par an.

Nous remercions les adhérents qui nous ont fait don de livres en très bon état cette année, nous les plaçons, peu à peu sur les rayons ou dans la cabine à livres.

Aurélié Méau n'ayant pu assurer son rôle au-delà du mois de juillet 2018, notre responsable depuis le mois de septembre est Florence Robert, assistée de huit autres bénévoles. Mais si vous avez un peu de temps et l'envie de le consacrer à la bibliothèque, nous vous accueillerons avec grand plaisir ! Car faire partie de notre petite équipe, c'est aussi partager des moments forts en convivialité !

Nous vous rappelons les horaires d'ouverture de la Bibliothèque:

- tous les mercredis de 17h à 19 heures
- tous les samedis de 10h à 12 heures.

Ouverte pendant les petites vacances, fermée en août, la bibliothèque se trouve à l'étage, dans les locaux de la mairie, avec un ascenseur. L'inscription est gratuite. L'équipe des bénévoles vous y attend. Animation à venir : une « promenade-lecture » en famille au printemps de la cabine à livres de Bruéjouis à la bibliothèque de Clairvaux !



Association des Amis et Habitants de Panat

Comme d'habitude l'assemblée générale de l'association a lieu le 13 juillet ; elle est suivie du convivial dîner annuel des amis et habitants de Panat.

Le petit déjeuner annuel se tiendra le dimanche 1er septembre prochain sur la place du château (ou dans la salle des fêtes de Clairvaux en cas d'intempéries).

Fondée il y a 28 ans déjà pour la sauvegarde de l'environnement et la préservation de la qualité de vie de ses résidents, l'association a reconstruit il y a 3 ans, avec l'aide de la mairie, l'ancienne fontaine de Pariès, ancien point d'eau public du village ; ce site est en cours d'intégration aux parcours de promenade mis en place par la municipalité.

En 2019, nous entreprenons la rénovation de l'Eglise de Panat construite en 1884, dont l'état nécessite une intervention urgente ; c'est pourquoi nous avons entrepris de mobiliser la Fondation du Patrimoine afin de lancer un programme pluriannuel, dans le cadre d'une convention tripartite avec la mairie ; le conseil municipal a voté la révision de la toiture pour le second semestre 2019, première étape de cette opération.

Pour collecter les financements nécessaires, nous organisons plusieurs activités :

- le 24 mai dernier, la chorale « Lusine » de Marcillac a chanté avec enthousiasme dans une église comble.
- Les 10 et 11 Août, une exposition de la maison départementale de la résistance se tiendra dans l'église, à proximité des lieux des dramatiques événements du 10 Août 1944.
- À l'occasion des journées du patrimoine les 21 et 22 septembre, les maquettes d'églises d'Aveyron de M.Douziech, auteur de la maquette de la cathédrale de Rodez, seront exposées ; un concert est également envisagé.

Le conseil d'administration de l'association remercie vivement M le maire et les maires adjoints de leur soutien continu à son activité.

QI GONG Qu'est-ce que c'est ?

Le qi gong est le souffle en mouvement. Il permet de faire circuler l'énergie vitale du corps à travers les méridiens. Il développe une qualité d'être, en pleine conscience, à soi, à la vie. Ce qui le différencie d'une nouvelle accumulation de techniques. Il devient un outil intégré à la vie de tous les jours. Cet entraînement est ouvert à toute personne, à tous les âges de la vie, également porteuse d'un handicap ou d'une pathologie chronique. Venez librement par curiosité, par goût, par envie tous les mercredis participer à un cours d'essai gratuit.

Infos pratiques :

Lieu : mairie de Clairvaux / salle des associations (1er étage)

Horaires : le mercredi en matinée, en fin d'après-midi ou soirée.

Tarifs : adhésion + assurance : 20 € pour l'année (36 séances) ; coût pour l'année : 180 € ; par semestre : 100 € ; par trimestre : 70 €. Tarif réduit sur demande.

Contact :

Anne DEPAUW, ergothérapeute, pratique le qi gong depuis plusieurs années ; 10 rue des Vignes à Clairvaux / 06 38 11 84 13

Des nouvelles des T'Ady Quoi

Les T'Ady Quoi c'est l'histoire d'une petite troupe de comédiens amateurs qui a le plaisir à se retrouver chaque semaine sur la commune de Clairvaux pour jouer du théâtre. Après avoir joué près de 6 fois leur dernier spectacle « Panique sur Scène » jusqu'aux frontières du département, de nouveaux projets se mettent en route actuellement grâce à l'appui d'une metteuse en scène. C'est l'occasion de lancer un appel car la troupe est prête à accueillir de nouvelles recrues. Vous souhaitez vous initier à la comédie ou vous lancer dans une nouvelle carrière, les T'Ady Quoi vous attendent ! Il suffit pour cela de prendre contact par mail / lestadyquoi12@gmail.com



Restriction des prélèvements et des usages de l'eau

En raison des très fortes chaleurs (canicule) qui touchent l'hexagone, et plus particulièrement notre région ces dernières semaines, au regard des niveaux des cours d'eau actuels en ce début d'été et des volumes mis en distribution quotidiennement, un arrêté préfectoral devrait être prochainement signé en vue d'arrêter des mesures de restriction des usages domestiques de l'eau. Merci de prendre en compte ces mesures de restriction.

Radar pédagogique mobile

Le radar mobile a été placé avenue de la Tour à Clairvaux du 4 avril au 24 juin. Vous trouverez ci-dessous les résultats enregistrés par le radar.

Vitesse	%
- de 20 km/h	99,83%
21-30 km/h	
31-40 km/h	
41-50 km/h	
51-60 km/h	0,17%
61-70 km/h	
71-80 km/h	
81-90 km/h	
> 90 km/h	
Totale	100,00%

Le radar mobile a maintenant été déplacé sur le chemin de Carrière Cave à Bruéjols.



L'élaboration du PLUi Conques-Marcillac

La Communauté de Communes Conques-Marcillac est compétente depuis le 1er janvier 2017 pour l'élaboration et le suivi des documents de planification urbaine (plan local d'urbanisme, carte communale). L'intercommunalité a, dans ce cadre, repris en 2017 la procédure de révision allégée du PLU de Clairvaux-d'Aveyron visant notamment à mettre à jour le règlement du PLU et à faire évoluer certains éléments de zonage.

Cette prise de compétence traduit la volonté des élus locaux d'envisager l'aménagement du territoire à une échelle dépassant le cadre communal, tenant ainsi compte des enjeux de développement portés par l'ensemble de notre bassin de vie.

Lors de sa réunion du 18 mars 2019, le Conseil communautaire a ainsi prescrit l'élaboration d'un PLUi : Plan Local d'Urbanisme intercommunal. Réalisé en collaboration avec les 12 communes membres du territoire, le PLUi Conques-Marcillac vise à identifier les grands enjeux de développement intercommunaux et à établir un projet d'aménagement du territoire cohérent pour les 10 à 15 prochaines années, tout en préservant les particularités de chacune de nos communes : Quel développement pour l'habitat et les activités ? Quelle organisation de la mobilité, des équipements et des services ? Quelle place pour l'agriculture ? ...

Il remplacera suite à son approbation les règles et documents d'urbanisme aujourd'hui en vigueur (RNU, carte communale et PLU) et déterminera à l'échelle de l'ensemble de la Communauté de Communes les zones à protéger (agricoles, naturelles, etc.) ainsi que les possibilités de construction.

La mise en place du PLUi va ainsi permettre d'harmoniser l'ensemble des règles applicables au territoire Conques-Marcillac et de les adapter aux spécificités communales. Le PLU de Clairvaux d'Aveyron restera opposable jusqu'à l'approbation du PLUi Conques-Marcillac prévue fin 2022.

Plusieurs moyens s'offrent aux habitants pour s'informer sur l'état d'avancement de la démarche ou pour faire part de remarques ou d'avis quant au projet de territoire ou aux choix d'aménagement :

- Par internet, sur le site de la Communauté de Communes : www.cc-conques-marcillac.fr
- Par courrier, au siège de la Communauté de Communes : 11, place de l'Eglise - 12330 Marcillac-Vallon
- Par courriel : plui.ccm@gmail.com
- Au siège de la Communauté de Communes ou de la Mairie : un dossier de concertation est disponible en consultation, des registres sont également à disposition pour permettre de laisser des observations sur le projet.

Attention, la Mairie de Clairvaux-d'Aveyron reste le guichet unique pour déposer les demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, d'aménager ou de démolir, déclaration préalable).

Voirie communautaire

Travaux programmés en 2019 concernant la voirie communautaire :

- curage des fossés de la voie VIC3 (Les Bouffies / Baumass) sur 1850 mètres.
- poursuite de la remise en état de la chaussée de la voie VIC4 (route de Teillet) sur 1955 mètres.

Déchets ménagers

A Clairvaux, les containers sur la place de l'ancienne école sont supprimés. Il a été rajouté un container jaune et un container noir au niveau des lagunes ; et 4 containers noirs derrière le cimetière.

A Bruéjols, il a été ajouté un container jaune et un container noir place de la Paix.

En ce qui concerne le tri, beaucoup d'efforts restent à faire. Dernièrement, la communauté de communes nous a signalé des sacs jaunes avec du verre à Saint Drézier à Clairvaux. Si nous voulons maîtriser nos dépenses sur la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, nous devons trier, recycler, mais surtout limiter nos déchets. Nous devons donc être tous des acteurs actifs pour favoriser une bonne qualité du tri.

Déplacements

Pour vos déplacements, nous vous rappelons que la Communauté de communes a mis en place le REZO POUCE, réseau d'autostop organisé et sécurisé. Il permet sans prise de rendez-vous de se positionner à un « arrêt sur le pouce » et d'être pris en stop.

Plus de renseignements au lien ci-après : <http://www.cc-conques-marcillac.fr/Rezo-Pouce.aspx>

Terra Trail

A l'initiative de l'office de tourisme Conques-Marcillac, des parcours permanents de trail ont été créés dans toutes les communes du territoire.

Notre commune dispose donc maintenant d'un circuit de trail permanent (circuit n°5) :

- longueur : 15,2 kilomètres
- niveau de difficulté : moyen
- dénivelé : + 588 m
- départ : place de la Paix à Bruéjols
- le circuit peut se faire en VTT.

Le parcours n'est pas réservé aux seuls sportifs ; Il peut aussi se parcourir tranquillement, en se promenant

Pour plus de renseignements, voir lien ci-dessous :

<https://www.tourisme-conques.fr/files/terra-trail/5-bruejols.pdf>

A noter également que le parcours de trail partant du village de Valady traverse également notre commune. Pour plus de renseignements, voir lien ci-dessous :

https://www.tourisme-conques.fr/fr/decouvrir-destination/terra-trail/recherche-trail/f_parcours-trail-valady-n-11-2048



Conseil Départemental de l'Aveyron

Rénovation de l'habitat : Le programme Départemental se poursuit !

Le Conseil Départemental a décidé de reconduire le Programme d'Intérêt Général Départemental pour une durée de 5 ans !

Ce programme a pour but d'aider les propriétaires occupants et les propriétaires bailleurs à rénover leurs logements. Sous certaines conditions, vous pouvez bénéficier de subventions de l'Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat (ANAH), de la région Occitanie, mais aussi des caisses de retraite...

Ces subventions peuvent porter sur vos travaux d'économie d'énergie, sur l'adaptation des logements au handicap et au vieillissement, ainsi que pour la remise en état de bâtis dégradés.

Dans le cadre d'un appel d'offres c'est le bureau d'étude Oc'téha qui a été choisi pour animer le programme. Oc'téha est donc missionné pour vous accompagner gratuitement sur des projets concernant votre logement et vous guider dans la constitution des dossiers de demande de subvention.

Ses missions :

- Renseigner sur les aides à l'amélioration de l'habitat
- Conseiller sur les différents types de travaux – Un accompagnement personnalisé d'aide à la décision
- Accompagner sur le montage des dossiers de demande de financement jusqu'au paiement des subventions

Attention : il est important de ne pas commencer les travaux avant d'avoir fait les demandes de subventions auprès des différents financeurs.

Pour de plus amples renseignements, et pour connaître les dates des permanences proches de chez vous, n'hésitez pas à contacter :

OCTEHA
Carrefour de l'agriculture
12026 Rodez cedex9
05 65 73 65 76
contact@octeha.fr

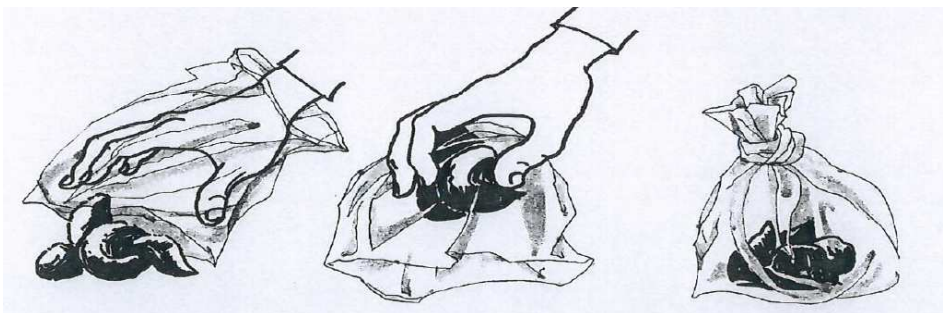


Nos amis les chiens !

Encore et toujours, on déplore la présence dans les villages de trop nombreux excréments laissés par les chiens lors de leurs errements, et ce parfois même en présence de leurs maîtres.

Nous vous précisons que des «sacs à crottes» sont disponibles en mairie pour vous aider à participer au bon entretien des villages. Pensez-y ! Restez vigilants !

On compte sur vous !



Rappels

Nous profitons de cette lettre communale pour vous rappeler que nous sommes toujours preneurs de vos adresses mail afin d'intensifier la communication entre le Conseil et les habitants de la commune. Une communication par mail permettra une information plus réactive.

Nous vous rappelons également que vous pouvez retrouver à tout moment toutes les informations concernant notre commune et l'action du Conseil municipal sur notre site internet communal :

<http://www.mairiedclairvauxdaveyron.fr/>

Une page Facebook a également été créée, nouvel outil qui permet ainsi de vous informer de manière très réactive.

Vous pouvez enfin télécharger l'application sur votre portable « Panneau Pocket », en sélectionnant la commune de Clairvaux pour être également informés sur les événements et les manifestations organisées dans notre commune (renseignements à la mairie si nécessaire).

Appel aux photographes amateurs

Nous recherchons toujours de jolies photos, libres de droit, pour notre site internet communal : photos des villages, photos de sites emblématiques de notre territoire, photos de fêtes,... À transmettre à la mairie via une clé USB ou par mail : mairieclairvaux@wanadoo.fr. Merci pour votre aide.

CALENDRIER

DATES	MANIFESTATIONS / EVENEMENTS
17 juillet	Concert à l'Eglise St Blaise à 18h30 avec Emmanuel Ceysson, harpiste virtuose aux doigts d'or
10 et 11 août	Exposition de la maison départementale de la résistance / Eglise de Panat
11 août	Fête du vin / Bruéjouis
15, 16, 17 et 18 août	Fête annuelle / Clairvaux
1 ^{er} septembre	Petit déjeuner / Panat
8 septembre	Vide grenier / Bruéjouis
21 et 22 septembre	Journées du patrimoine Eglise de Panat : exposition de maquettes d'églises, concert
7 novembre	Après-midi des anciens
23 novembre	Quine de l'école publique (salle de l'Ady)

**Le Maire, les conseillers municipaux,
et l'ensemble du personnel communal
vous souhaitent un très bel été**

